



## Règles et Engagements de l'Association Réseau Neuroinclusif :

### 1. Respect de la diversité :

- Les membres s'engagent à respecter et valoriser la diversité neurologique au sein de l'association.

### 2. Collaboration et Partage :

- Favoriser la collaboration et le partage d'expériences et de connaissances pour promouvoir l'inclusion.

### 3. Confidentialité :

- Respecter la confidentialité des informations partagées au sein de l'association, en particulier les expériences personnelles des membres.

### 4. Non-discrimination :

- S'abstenir de toute forme de discrimination, que ce soit liée au genre, à l'origine, à la religion, à l'âge, ou à tout autre facteur.

### 5. Participation active :

- Contribuer activement aux activités et initiatives de l'association dans la mesure du possible.

### 6. Respect des décisions collégiales :

- Accepter les décisions prises collectivement par l'association, notamment en ce qui concerne l'approbation des nouvelles adhésions.

### 7. Intégrité et Éthique :

- Agir avec intégrité et dans le respect des valeurs éthiques de l'association dans toutes les interactions.

### 8. Promotion de l'inclusion :

- Promouvoir activement l'inclusion dans les différentes sphères de la vie quotidienne.

### 9. Engagement financier (selon les moyens) :

- Encourager les membres à contribuer financièrement par le biais de dons pour soutenir les activités de l'association, bien que cela reste facultatif.

### 10. Communication constructive :

- Favoriser une communication constructive, ouverte et respectueuse entre les membres.

**En adhérant au Réseau Neuroinclusif, chaque membre s'engage à respecter ces règles et engagements, contribuant ainsi à la création d'un environnement inclusif et collaboratif au sein de l'association. Les règles peuvent être révisées de manière collective en cas de besoin.**